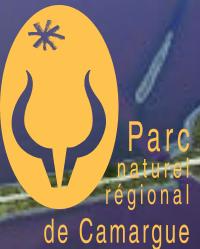


Visages de Camargue

JANVIER-FÉVRIER 2009



Le Président,
Hervé Schiavetti,
le Directeur
et toute l'équipe du Parc
vous souhaitent
une bonne
et heureuse année
2009

LETTRE DU PARC NATUREL RÉGIONAL

Près de 8000 arbres ont été distribués le 27 novembre, le Tamaris et l'Atriplex étant les essences les plus demandées. Répartis à peu près à part égale sur les deux communes du Parc, les 80 planteurs de l'édition 2008 destinent principalement ces plants à la création ou la reconstitution de haies séparatives, d'agrément ou de protection.

Le partenariat a également permis d'offrir des plants de chênes blancs, une espèce à croissance lente, emblématique de la haute Camargue, en conteneur de 10 l., ainsi qu'un sac de fertilisant remis gracieusement à chaque planteur.

Parallèlement à la distribution des arbres, des opérations à vocation pédagogique ont été organisées dans le cadre de l'édition 2008. Avec les 150 enfants de l'école des Saintes-Maries-de-la-Mer et grâce au soutien de la commune, une journée de plantation a été organisée le 21 novembre sur un terrain communal et sur le Parc ornithologique du Pont-de-Gau qui a gracieusement ouvert ses portes à cette opération. Un petit guide des plantations et un carnet de jardin ont été remis à chaque enfant.

A Salin-de-Giraud, grâce à l'initiative de l'association de chasse de Camargue présidée par Jacky Gouvernet, une opération de plantation sur les montilles du Vedeau a été organisée le 1^{er} décembre avec les élèves des cours préparatoires de l'école du village.

Reboisement 2008, une édition exceptionnelle à plusieurs volets

Cette année, la traditionnelle distribution des arbres aux habitants et propriétaires de Camargue a pris une nouvelle dimension grâce notamment à un partenariat établi avec la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et la société Naturen de Fertiligène.



B. Vollot / Parc ornithologique Pont-de-Gau.

SOMMAIRE

- Une cartographie des fonds du golfe de Beauduc p. 2
- Inventaire des épaves, récifs artificiels et herbiers de zostères de la zone marine p. 2
- Comité de pilotage du site Natura 2000 p. 2
- Les chemins de l'eau en Camargue p. 3
- Journées mondiales des zones humides 2009 p. 3
- Exposition "L'Empéri de la Sau" p. 4
- Tribune : le petit train de la Camargue... 1892 - 1958 p. 4

Littoral, préparer l'avenir

- Quelle attitude adopter face à l'érosion du trait de côte ? p. 5
- Ressources marines, de l'inventaire à la gestion p. 6
- L'espace des loisirs p. 8



Hydrides et anémones bijou, barbiers (poisson en arrière-plan) sur épave. Eponge et anémones. Petite cigale sur récif. Morancy conseil environnement/P2A Développement.

Une cartographie des fonds du golfe de Beauduc

Afin d'étudier la faisabilité d'une réserve marine de pêche dans le golfe de Beauduc, le Parc a fait réaliser cet été une cartographie des fonds marins du golfe de Beauduc. La société Semantic a ainsi utilisé son navire équipé de sondeurs acoustiques. La zone couverte représente 4500 hectares, situés entre 4 mètres et 14,5 m de profondeur. Des plongées ont permis de vérifier sur le terrain les données révélées par les instruments de mesure et d'obtenir des photos de la faune présente sur le site.

Les résultats obtenus par ce travail sont :

- une bathymétrie précise (isobathes tous les 0,50 m),
- une délimitation des différents types de fonds sédimentaires (sableux, sablo-vaseux...etc),
- la localisation des récifs artificiels (sea-rocks) implantés en 1988. Aucune tache d'herbier n'a été détectée dans la zone prospectée, même en prolongement de l'herbier de zostères existant. Toutefois, la présence de bancs de sable n'a pas permis au navire d'intervenir près du rivage.

Enfin, la technique d'interprétation utilisée a permis d'identifier des traces de traits de chaluts (interdits dans les 3 milles marins).

Ce nouvel outil va permettre d'engager les débats avec les pêcheurs professionnels quant à la zone à délimiter avec eux pour la future réserve marine.

Contact : Delphine Marobin 04 90 98 10 40

Comité de pilotage du site Natura 2000

Les études préliminaires au Document d'objectifs (DOCOB) et leurs principales conclusions sur les enjeux de conservation ont été présentées au comité de pilotage du site NATURA 2000 « Camargue » réuni le 20 novembre 2008. La cartographie des habitats d'intérêt communautaire a été présentée ainsi que les principaux résultats des études concernant les espèces faunistiques et leurs habitats :

- 28 habitats d'intérêt communautaire dont 6 prioritaires,
- 85 espèces d'oiseaux,
- 19 espèces animales.

Les enjeux de conservation du site ont été discutés et concernent notamment la nécessité de préserver les mosaïques d'habitats caractéristiques du delta, la protection des milieux

Inventaire des épaves, récifs artificiels et herbiers de zostères de la zone marine

En septembre, le Parc a fait réaliser des inventaires en plongées sur 7 récifs et 3 épaves.

Dans les secteurs peu profonds, ce sont les moules qui colonisent principalement ces substrats. A partir de 10 mètres de profondeur, on peut observer des anémones (dont des espèces encroûtantes), des hydrides, des vers spirographes et des éponges, surtout dans la partie supérieure des substrats. Divers crustacés (petites cigales de mer) et des mollusques (huîtres, poulpes, pontes de calmars) sont également présents. Les parties inférieures, proches de la vase et de sédiments fins en suspension sont surtout recouvertes de gazons algues. Riches en cavités, les épaves offrent également de multiples zones d'abris pour les poissons (congres, castagnoles, serrans écriture...) et sont fréquentées notamment par des espèces à haute valeur commerciale (loups, sars,...).

Epaves et récifs sont très exploités par les pêcheurs et certaines pratiques illégales les fragilisent (chalutage, braconnage par des pêcheurs sous-marins).

Par ailleurs, l'herbier de zostères naines situés entre 80 cm et 1,10 m de profondeur a été précisément cartographié. Ce type d'herbier est assez rare en mer ouverte. Il constitue dans la zone marine camarguaise, essentiellement sableuse, un « îlot » végétal de vie, abri pour la faune et fixateur des fonds. Les herbiers marins jouent également un rôle d'oxygénéation du milieu.

Contact : Delphine Marobin, 04 90 97 10 40

et des espèces sensibles (hors zones protégées) et la valorisation des potentialités marines du Golfe de Beauduc.

L'appui aux activités socio-économiques traditionnelles a été mis en avant dans les mesures préconisées afin de maintenir ou de favoriser des pratiques extensives. Les mesures agri-environnementales territorialisées portant sur l'élevage, la riziculture et l'exploitation des roselières seront poursuivies en ce sens.

D'autres actions concertées de gestion des habitats seront prévues dans le DOCOB telles que l'aménagement de sites de nidification dans les salins de Giraud ou la lutte contre les espèces introduites invasives végétales ou animales. Un prochain comité de pilotage se réunira au printemps prochain afin de valider l'ensemble des études préliminaires et les objectifs de conservation du site.

Les études préliminaires sont consultables sur le site internet dans la rubrique NATURA 2000.

Contact : Stéphan Arnassant, 04 90 97 10 40



Pour comprendre la Camargue, empruntez les chemins de l'eau

C'est sur les berges du Malagroy, que le premier "Samedi de l'eau" s'est tenu samedi 22 novembre sur le thème de la pêche en Camargue.

La présentation d'Yvon Vannetti, pêcheur professionnel, s'est surtout portée sur la pêche en étangs centraux tandis que l'intervention de Pierre Campton, technicien hydrobiologiste de l'association Migrateurs Rhône Méditerranée, a permis de comprendre l'importance économique et écologique de l'anguille européenne, très présente en Camargue. Cette espèce migratrice qui se reproduit dans la mer des Sargasses cherche à remonter les fleuves et cours d'eau et est confrontée aux barrages et autres obstacles obstruant leur libre migration. C'est pourquoi, au Pertuis de la Fourcade, sur la digue à la mer, une passe à civelle permet en permanence le passage des jeunes anguilles depuis la mer vers les étangs du delta avant leur longue remontée vers l'amont des cours d'eaux. La visite de ces installations a permis aux participants de mieux en comprendre le fonctionnement.

Prochaine sortie : Samedi 17 janvier

LE FONCTIONNEMENT HYDROLOGIQUE DE LA CAMARGUE
*Visites des installations et ouvrages de gestion de l'eau,
Autour de la station de pompage d'Albaron.*

Les visites, interventions et échanges permettront d'illustrer et de comprendre le fonctionnement spécifique du delta, en lien avec le Rhône et la mer. Avec les acteurs concernés, on pourra comprendre comment les aménagements et la gestion rendent possibles diverses activités économiques, notamment agricoles.

- le fonctionnement hydrologique de la Camargue,
- l'organisation et la gestion des réseaux avec les Associations Syndicales Autorisées
- les aménagements et leur entretien.

Les samedis de l'eau
Sorties gratuites et ouvertes à tous.
14h30-17h30
Informations et réservations au 04 90 97 19 72 (de 9h à 16h30).



Annelise Chevalier.

★ Journées mondiales des zones humides 2009

D'AMONT EN AVAL

Les zones humides nous relient les uns les autres

Les zones humides que sont les lacs, étangs, lagunes, mares, marais...sont des milieux de vie très riches qui remplissent de nombreuses fonctions à la fois écologiques et économiques.. Néanmoins avec une perte de plus de 50% de ces milieux ces 30 dernières années (assèchement, urbanisation, pollutions...), aujourd'hui, les zones humides ne couvrent plus que 3% du territoire national. Pourtant les zones humides nous rendent de très nombreux services par leurs fonctions diverses (dépollution naturelle des eaux, recharge des nappes phréatiques, lutte contre la sécheresse, réservoir de biodiversité...).

Et elles ont leur journée mondiale, le 2 février, pour l'anniversaire de la convention pour les zones humides.

Pour célébrer cet événement le Parc naturel régional de Camargue organise, en partenariat avec le Parc naturel régional des Alpilles, la Tour du Valat et le CPIE Rhône Pays d'Arles diverses animations du 31 janvier au 8 février 2009.

Samedi 31 janvier à 14h30

Samedi de l'eau en Camargue : Les zones humides supports de biodiversité en milieu méditerranéen.

Durée : 2h30 - Lieu : Tour du Valat

Sortie gratuite sur réservation au Parc naturel régional de Camargue au 04 90 97 19 72

■ Mardi 3 février à 18h30

Conférence :

« Rhône, Camargue, Alpilles : les zones humides nous relient les uns aux autres ».

Durée : 2h - Lieu : Arles, Maison de la vie associative.

Entrée libre

Informations CPIE Rhône Pays d'Arles au 04 90 98 49 09

■ Dimanche 8 février à 9h00

Découverte à pied des ripisylves du grand Rhône.

Durée : 2h

Lieu de RDV : communiqué lors de l'inscription

Nbre de pers : 20 pers. max.

Sortie gratuite sur réservation au Parc naturel régional de Camargue au 04 90 97 19 72

Plusieurs partenaires proposent également de nombreuses autres activités en Camargue, dans les Alpilles et en Pays d'Arles.

Tout le programme sur

www.parc-camargue.fr





Pêche à la station de pompage de Beauduc, Salins du Midi. Patrick Box



« Sur le pas de la porte », Cité ouvrière Solvay. Patrick Box

TRIBUNE : Le petit train de la Camargue... 1892 - 1958

En 1995, Le musée de la Camargue édait l'histoire de cette aventure sous la plume de Marie-Hélène Sibille... Que reste-t-il de nos jours des traces de ce petit train ? 50 ans après... le dernier... voyage ?

Nous voilà sur le sentier de l'histoire du chemin de fer de Camargue avec le soutien du Parc naturel régional, qui a bien voulu accepter nos travaux de recherches sur le devoir de mémoire de cet important moyen de communication entre les habitants isolés de Camargue !...

Voilà plus d'une année, que passionnés par l'histoire de la région, nous avons cherché, retracé, retrouvé, réécrit l'historique de ce petit train, véritable poumon de la Camargue à cette époque !... Il fait aujourd'hui partie de notre mémoire collective !

Que serait la Camargue de nos jours, si le chemin de fer n'était venu en son temps sortir le delta de son isolement ? Pour beaucoup de Camarguais ce train fut partie intégrante de leur vie, il n'y a qu'à voir les regards s'illuminer chez nos anciens, à la seule évocation « du petit train » comme ils se plaisaient à le nommer !... Ne l'oublions pas, c'est notre histoire !

Notre rôle, puisque nous l'avons commencé, fera que pour les générations futures et pour l'historique de cette période Camarguaise nous allions au bout de nos convictions, au bout de notre héritage Camarguais, au bout de nos forces s'il le faut, pour que cette période ne s'efface de la mémoire collective, et reste à tout jamais dans le patrimoine de la Camargue !



Une ancienne gare en Camargue, vestige d'une époque révolue. Droits réservés.

Pour mieux connaître cette aventure... ça en fut une !!!
Notre site <http://c.f.camargue.free.fr>
Ou notre téléphone : 06 10 64 08 84

Exposition "L'Empéri de la Sau" Salin-de-Giraud : côté Salins, côté Solvay

Salle polyvalente de Salin-de-Giraud

Fin janvier/mi-mars 2009

En ce début d'année 2009 une exposition photographique consacrée au village de Salin-de-Giraud sera organisée par le Parc et l'association « Camargue sauvage » à la salle polyvalente. Cette exposition est le résultat d'une étude ethno-photographique réalisée dans les années 1980, par Marie-Hélène Guyonnet, ethnologue et Patrick Box, photographe, dont les travaux portent sur des thèmes de société, en particulier sur les rapports de l'homme au monde du travail. Aujourd'hui, alors que la Camargue vit la fin de son industrie salinière, ils opèrent un retour à salin, continuant le dialogue de mots et d'images établi il y a 20 années.

Cette exposition sera constituée d'une quarantaine de photos en noir et blanc représentant des scènes de la vie quotidienne que ce soit dans le travail ou bien dans des moments plus festifs ou de loisirs, ainsi que de quelques grandes vues en couleur des Salins du Midi.

Des soirées conviviales seront organisées autour de l'exposition où vous êtes invités à nous retrouver pour apporter vos témoignages, souvenirs, histoires ou anecdotes...

Tout le programme détaillé à partir de janvier 2009 sur www.parc-camargue.fr

Contact : Muriel Cervilla 04 90 97 19 89

À VOS AGENDAS

■ Mercredi 7 janvier, 9h

Réunion « Spécial charte » du Comité syndical et du Conseil de Parc « Validation des orientations du projet de charte avant consultation des collectivités et organismes partenaires »

■ Mercredi 7 janvier, 12h

Vœux du Président du Parc naturel régional de Camargue.

■ Samedi 17 janvier,

«Samedi de l'eau en Camargue », Sentier du Mas du Pont de Rousty : Le fonctionnement hydrologique de la Camargue.

■ Samedi 31 janvier au dimanche 8 février

Journées mondiales des zones humides.

■ Samedi 14 et dimanche 15 février

Mas de la Cure, Saintes-Maries-de-la-Mer : CAMAGRI, Salon du Cheval Camargue, organisé par l'Association des éleveurs de chevaux de race Camargue.

.....► Littoral, préparer l'avenir

Sur seulement 2% de la superficie du Parc naturel régional de Camargue, plages et dunes concentrent une multitude d'enjeux. Le trait de côte évolue avec la montée du niveau de la mer, les ressources marines gagneraient à être mieux connues pour être mieux gérées, la fréquentation touristique sauvage pose le problème de son organisation. Nulle part sans doute dans le delta, les questions environnementales, économiques et sociales ne sont aussi complexes et les solutions difficiles à trouver dans la perspective d'un développement à long terme acceptable par tous.

Quelle attitude adopter face à l'érosion du trait de côte ?

Le littoral du delta du Rhône est par nature mouvant, en progression sur la mer par endroit et en recul à d'autres. Depuis une vingtaine d'années, le Parc contribue à sa protection par la restauration de milieux dunaires (chantiers de pose de ganivelles, plantations d'espèces végétales fixatrices des dunes...). Il a participé aussi à une meilleure connaissance de son évolution spatiale en 2005, réalisé une synthèse des enjeux de protection du littoral sableux en 2006, contribué à l'évaluation de l'efficacité des enrochements en partenariat avec le CEREGE en 2007. Les nombreux travaux du CEREGE ont montré que, depuis 1944, le delta a perdu 160 ha, bilan entre 785 ha gagnés par la mer et 625 ha conquis sur les eaux (Pointes de L'Espiguette, de Beauduc et de La Gracieuse). Si l'expansion des terres pose encore peu de problèmes, l'érosion du trait de côte et la submersion menacent gravement la sécurité des biens et des personnes. La défense jusqu'à présent menée par des initiatives privées, doit aujourd'hui s'intégrer à une stratégie collective à l'échelle du delta. La protection des zones à fort enjeu, village ou salins, s'impose. Mais des techniques de lutte efficaces à long terme restent à trouver. Dans les zones à enjeu moindre, le recul est envisageable. Sa vitesse est maintenant bien appréhendée, secteur par secteur.

On expérimente depuis un demi-siècle



Gérard Boudet
Historien du sel
Gestionnaire de salins
littoraux durant 40 ans

Il y a trois enjeux sur le littoral des salins en Camargue. Le premier est celui de l'espace. Disposer d'une parfaite maîtrise du terrain et de

la circulation des eaux est indispensable à la production de sel. Dans ce processus, l'entrée incontrôlée de la mer n'est pas acceptable. Le second enjeu est d'ordre économique. L'activité salinière a fait émerger et vivre le village de Salin de Giraud et elle doit continuer de le faire. Le troisième enjeu est celui de l'environnement. La saliculture de Camargue contribue à préserver des paysages absolument magnifiques. La lutte contre la mer a débuté au salin de Giraud dès les années 1950. Les saliniers ont toujours beaucoup de respect pour leur environnement. Chaque action les amène à réfléchir sur l'impact qu'elle va produire. Les premières défenses consistaient à confectionner des épis perméables, à l'aide de voies ferrées pour amener les matériaux, puis dans les années 1960 avec des ganivelles et des tétrapodes en béton, pour finir à partir des années 1980 avec des épis et des brises lames. On s'est rendu compte qu'il fallait lutter très tôt, avant la dégradation du cordon dunaire, pour mieux résister. Dans les années 1980, on a même étudié les stocks de sable au large car ce sont eux qui déterminent l'agressivité de la houle sur le trait de côte. A l'avenir, il faudra sans doute reculer. C'est envisagé. On l'a déjà fait, modestement, au Grau de la Dent.

Adapter les activités à la progression de la mer



Jean-Christophe
Briffaud
Conservatoire du
littoral, directeur du
site de la Palissade.

La mission confiée au Conservatoire du littoral, c'est de préserver le tiers « sauvage » du littoral français. Le littoral de Camargue a

cette vocation car il est resté jusque-là assez bien conservé. Cela n'exclut pas les activités humaines ni le fait de lutter énergiquement contre la mer là où les enjeux, sociaux ou économiques (tant qu'ils restent rentables) sont très importants. Dans les sites du Conservatoire, si l'espace a bien souvent perdu sa vocation économique intensive, de nouvelles missions peuvent émerger : préservation de la biodiversité, éducation à l'environnement, activités extensives, tourisme... Les activités y sont même souvent plus nombreuses après l'acquisition qu'avant. Seulement, on cherche dans ces sites à respecter les évolutions naturelles. Stabiliser les limites d'un delta ne correspond pas à son mode de fonctionnement. Le delta est un espace vivant et instable. En progressant, la mer détruit à un endroit mais peut aussi construire par alluvionnement ailleurs. Il faut se donner du temps pour observer ces évolutions et plus que jamais adapter les activités à la progression de la mer.

Gérer le recul



*Jacques Ramain
Trésorier de l'association « Syndicat libre forestière des radeaux de petite Camargue »*

On ne peut pas empêcher la mer d'avancer. Elle a gagné 400 m aux Quatre Maries depuis 1936 ! S'y opposer coûte cher même en faisant des ganivelles. Ce qu'il faut c'est mieux gérer le capital sable des dunes du bord de mer pour se donner le temps de s'organiser en arrière. Le sable des dunes de Camargue est très fin, très mobile. Le vent marin le souffle vers l'intérieur. C'est là qu'il faut le piéger par une végétation adaptée, celle qui croît naturellement. A Brasinvert, on plante des tamaris au bord des étangs, des pins d'Alep derrière et, tout en haut des dunes plus éloignées de la mer, on met aussi des pins pignons. Ce sont des essences adaptées qui reprennent bien. Très localement, en arrière des dunes et dans les lagunes, on va relier entre eux des bourrelets bas avec des apports de sable pour restaurer la continuité de cordons dunaires déjà couverts de filaires et de lentisques. Si on développe des pièges à sable par de la végétation en arrière dune, on permet à la dune tout entière de reculer sans s'affaisser et au sable de ne pas être dispersé par la pénétration des eaux. Il faut éviter les brèches. C'est une lutte localisée, bien moins coûteuse que les autres, mais de chaque instant. Si la mer rentre dans les lagunes, elle peut

saliniser tout le milieu et rapidement transformer le paysage. On n'a pas assez utilisé la végétation pour gérer le trait de côte et retarder son recul. Il faut faire travailler la nature.



Pêche aux petits métiers. Hervé Hôte.

Ressources marines, de l'inventaire à la gestion

Le littoral sableux de Camargue a tout pour être productif et répondre à la diversité des besoins de nombreuses espèces au cours de leur cycle biologique. Etendu, peu profond, parsemé de nombreuses épaves, il se situe entre deux estuaires (Grand et Petit Rhône) et est connecté à un vaste réseau de lagunes littorales protégées (étangs inférieurs, Vaccarès...). Atout supplémentaire, il comprend une zone abritée des tempêtes, le golfe de Beauduc. Son importance biologique et économique reste cependant mal connue. Depuis 2003, le Parc a initié diverses études qui font ressortir la qualité des fonds sableux pour les coquillages et le rôle de « nurserie » pour diverses espèces de poissons. Les études soulignent également l'importance du golfe de Beauduc mais aussi les infractions à la pêche dont il est régulièrement l'objet. Une concertation est engagée afin d'envisager les conditions d'une exploitation durable des télines et des poissons – valorisée dans toute la filière, du pêcheur au restaurateur en passant par le mareyeur. Une réflexion s'engage aussi sur la protection de l'espace marin.

D'abord mieux gérer la ressource, ensuite la protéger

*Jean-Yves Jouvenel
Bureau d'études P2A*

Les ressources halieutiques du littoral camarguais ont jusqu'à présent peu intéressé les laboratoires scientifiques. Avec le bureau P2A, nous avons

dressé, à la demande du Parc en collaboration avec l'agence Biotope, un premier bilan en deux ans de la population de tellines. Le stock se trouve surtout entre 0 et 4 m de profondeur. La plage de Piémançon semble être une véritable nurserie. Mais beaucoup reste à découvrir sur le fonctionnement de la population, lieux de ponte, croissance, déplacements. Il faut convaincre les telliniers que pêcher de trop petites tellines n'est pas intéressant car cela accroît la pénibilité de leur travail, fournit un produit qui se vend moins cher et menace le stock à long terme. Nous avons aussi inventorié les peuplements de poissons ayant un intérêt économique sur les substrats durs, épaves et récifs artificiels. Ils sont très attractifs dans cet environnement sableux (loups, sars, crabes...). Malheureusement, ils sont très exploités par les gros chalutiers, même à l'intérieur de la zone des trois milles. C'est une pêche qui n'est pas durable, elle mobilise peu d'emploi, nuit aux petits pêcheurs, consomme quantité de fuel, menace les populations... Le golfe de Beauduc est très riche. S'il était mieux géré dans le respect de la ressource et de l'habitat, il pourrait supporter une pêche aux petits métiers bien plus développée, créatrice d'emploi. Il faut commencer par une meilleure gestion de la ressource. Faire une réserve vient ensuite, elle doit être socialement acceptée.

Une période de fermeture pour préserver la telline



*Willy Massolo
Tellinier*

J'ai commencé à pêcher la telline il y a 15 ans. Le métier est très physique. Beaucoup de gens se sont mis à pêcher la telline. On a été jusqu'à 130 en Camargue. La ressource près du bord a diminué et on a dû pêcher de plus en plus au large, certains avec des moyens qui sont interdits aujourd'hui, tuba, échasses. Il y a 10 ans et jusqu'à ces dernières années on avait pas de problème de vente. Mais avec la diminution du stock de tellines, on ne peut plus être sûr de ramener les quantités qu'on nous commande. Alors les mareyeurs, les restaurateurs s'approvisionnent ailleurs avec des tellines de Bretagne, de Vendée et même d'Amérique du Sud. C'est pour cela que beaucoup de telliniers pêchent aussi le poisson. Il y en a peu, comme moi, qui vivent seulement de la telline. Autrefois, le prix variait avec les quantités disponibles, mais avec les importations c'est fini. Moi je préfère en pêcher moins et

les vendre un meilleur prix, en direct sur les marchés par exemple. Je m'épargne physiquement, je gagne autant et je préserve la ressource. Elle est à un niveau catastrophique. On a besoin d'une période de fermeture (de 1 à 3 mois) comme c'est fait avec l'oursin. Mais beaucoup de telliniers ne le souhaitent pas. Il faudrait une compensation financière à l'arrêt de la pêche. Et puis les chalutages près des côtes nous font du mal en draguant les bancs de sable. Et les enrochements aussi, ils empêchent le déplacement du sable qui nous amène les tellines. Au Grand Radeau depuis les enrochements, il n'y a plus de tellines. Ma crainte est de voir la plage Est des Saintes-Maries enrochée. Ce serait un endroit de moins pour pêcher. On en a de moins en moins surtout avec le recul de la côte car les épis nous barrent l'accès à certains secteurs.

Protéger la ressource, pour les jeunes

*Georges Gauzargues
Pêcheur dans le golfe de Beauduc*

La pêche en mer c'est dur. On est une vingtaine des Saintes au Grau de la Dent. Beaucoup pêchent aussi en étang ou font la telline. Le plus gros problème, c'est les chalutiers qui viennent pêcher illégalement dans la zone des trois milles. On voit leurs traces sur le fonds d'après une étude faite par le Parc. Ils sont 3 ou 4 de Martigues et autant du Grau du Roi. C'est toujours les mêmes et presque tous les jours. Le poisson est dérangé et ne reste plus sur place. On l'a vu pendant les grèves. Les chaluts ne venaient pas. On a repris du poisson. Ils détruisent aussi les herbiers qui servent d'abri et aussi notre matériel. Un jeune aux Saintes, il a eu ses filets déchirés 35 fois dans l'année ! Il a arrêté. Ca se chiffre vite en



milliers d'euros. On porte plainte mais il n'y a pas de suite. Des contrôles, il y en a mais les chalutiers sont prévenus par de petits pêcheurs qu'ils laissent pêcher au large. Les chalutiers, ils commandent la pêche au large. Maintenant ils veulent aussi la commander au bord alors qu'ils n'ont pas le droit d'y venir. Pour les prendre sur le fait, le plus efficace ce sont les contrôles par hélicoptère qui coûtent cher ou bien arriver par terre puis en zodiac. S'ils sont pris, les peines sont faibles comparées à ce qu'ils gagnent en ratissant dans le golfe. Il faudrait punir avec des mises à quai. Ça c'est efficace. Le problème c'est que les gros chalutiers sont organisés et puissants, pas les petits métiers. Le Comité local des pêches de Martigues est aujourd'hui découragé de se porter partie civile du fait de la faiblesse des amendes infligées dans les procès ! Moi je suis pour la création d'une réserve marine pour protéger le poisson. Le Comité local de Martigues nous suit. Il faut délimiter la zone avec les pêcheurs et après le poisson reviendra en quelques années. Mais la réserve doit être bien surveillée sinon ça ne servira à rien. Moi je suis bientôt à la retraite. Je me bagarre pour les jeunes, pour leur laisser une ressource.

L'espace des loisirs

Les plages de Camargue supportent un tourisme intense durant la période estivale. Ce qui n'était à l'origine qu'une fréquentation saisonnière de certains secteurs du bord de mer pour les loisirs a évolué au fil des décennies vers une occupation de plusieurs mois, parfois même pérenne. La pression augmentant, les impacts sur l'environnement se sont développés (déchets, piétinement des dunes...) asso-

cies à des problèmes sociaux liés à l'accroissement important de la population estivale sur les plages. Après Beauduc où la délimitation du Domaine Public Maritime a fait apparaître l'illégalité de certaines implantations, une réflexion est menée ces dernières années pour une meilleure gestion de la fréquentation sur la plage d'Arles. Elle est en voie d'aboutir à un projet qui soit en accord avec le droit, contribue à la conservation de la nature et préserve l'aspiration légitime de la population à profiter d'un espace de liberté entre terre et mer.

Il faut développer un tourisme de qualité



*Philippe Martinez
Maire adjoint de
Salin-de-Giraud*

La plage est un domaine public. Tout le monde doit pouvoir en profiter. La fréquentation de celle de Piémanson est un plus pour l'économie locale même si les vacanciers s'approvi-

sionnent peu à Salin-de-Giraud. Une concentration de 10 000 personnes au plus fort de l'été a des répercussions, mais, sans infrastructure autre qu'un poste de secours, cela crée un problème sanitaire, de déchets notamment. Et puis il y a des conflits et un problème de sécurité, comme en 1985 face au risque d'entrée marine sur cette plage habitée. La gestion de la plage de Piémanson fait aujourd'hui partie d'un projet de réflexion plus large sur le développement du tourisme à Salin de Giraud. L'environnement économique est morose en ce moment. L'avenir du salin est incertain, Solvay vend une partie de son entreprise (le CCP) et de l'autre côté du Rhône, Arcelor Mittal est menacé de récession. Je ne veux pas que Salin-de-Giraud meure. Pour cela il faut organiser la fréquentation de la plage pour la rendre accueillante à tous, développer des hébergements de qualité comme celui de 700 lits que les Salins proposent, un camping aussi, offrir des activités de découverte de la Camargue, installer une maison du Parc etc. En premier lieu, il faut que les partenaires se mettent d'accord sur l'aire de stationnement à réaliser contre la plage de Piémanson pour accueillir les véhicules dans un secteur qui est en zone Natura 2000. L'Etat doit encore arrêter sa participation financière. Le projet réalisé, je crains que la fréquentation sauvage de Piémanson ne se reporte à Beauduc. La commune ne maîtrise pas tout...



Dunes à Beauduc.